

R-11344

40c,10

TELEGRAMME

MONSIEUR PIERRE ELLIOTT TRUDEAU
PREMIER MINISTRE DU CANADA
SALON TESSIER
CENTRE DES CONGRES
RUE DUFFERIN
QUEBEC

LA CLAUSE "NONOBSTANT" APPLIQUEE A L'ARTICLE 15
ET PLUS PARTICULIEREMENT A L'ARTICLE 28 DE LA CHARTE
SAPE DES DROITS AUSSI FONDAMENTAUX QUE L'EGALITE
DES SEXES ET LA NON DISCRIMINATION ET NE FAIT PAS
DU CANADA UN PAYS VERITABLEMENT MODERNE.

LES FEMMES EN ONT ASSEZ D'ETRE TOUJOURS SACRIFIEES
DANS TOUTES LES NEGOCIATIONS ALORS QU'ELLES FORMENT
52% DE LA POPULATION CANADIENNE

LE RESEAU D'ACTION ET D'INFORAMTION POUR LES FEMMES (RAIF)

406,10

TELEGRAMME

MONSIEUR PIERRE ELLIOTT TRUDEAU
PREMIER MINISTRE DU CANADA
SALON TESSIER
CENTRE DES CONGRES
RUE DUFFERIN
QUEBEC

LA CLAUSE "NONOBSTANT" APPLIQUEE A L'ARTICLE 15
ET PLUS PARTICULIEREMENT A L'ARTICLE 28 DE LA CHARTE
SAPE DES DROITS AUSSI FONDAMENTAUX QUE L'EGALITE
DES SEXES ET LA NON DISCRIMINATION ET NE FAIT PAS
DU CANADA UN PAYS VERITABLEMENT MODERNE.

LES FEMMES EN ONT ASSEZ D'ETRE TOUJOURS SACRIFIEES
DANS TOUTES LES NEGOCIATIONS ALORS QU'ELLES FORMENT
52% DE LA POPULATION CANADIENNE

LE RESEAU D'ACTION ET D'INFORAMTION POUR LES FEMMES (RAIF)

406/10

TELEGRAMME

MONSIEUR PIERRE ELLIOTT TRUDEAU
PREMIER MINISTRE DU CANADA
SALON TESSIER
CENTRE DES CONGRES
RUE DUFFERIN
QUEBEC

LA CLAUSE "NONOBSTANT" APPLIQUEE A L'ARTICLE 15
ET PLUS PARTICULIEREMENT A L'ARTICLE 28 DE LA CHARTE
SAPE DES DROITS AUSSI FONDAMENTAUX QUE L'EGALITE
DES SEXES ET LA NON DISCRIMINATION ET NE FAIT PAS
DU CANADA UN PAYS VERITABLEMENT MODERNE.

LES FEMMES EN ONT ASSEZ D'ETRE TOUJOURS SACRIFIEES
DANS TOUTES LES NEGOCIATIONS ALORS QU'ELLES FORMENT
52% DE LA POPULATION CANADIENNE

LE RESEAU D'ACTION ET D'INFORAMTION POUR LES FEMMES (RAIF)

Monsieur Chrétien,

902/

Ce télégramme a été envoyé à M. Trudeau
pour qu'il l'ait avant son discours, mais
ne sachant pas s'il lui parviendra et comme
d'autre part, vous êtes le ministre responsable
des discussions constitutionnelles, nous
vous permettons de vous en envoyer une
copie ici même en espérant que

nos droits seront reconnus

hors de tout atteinte - Ce
n'est pas exact que ils sont respectés
actuellement ou que les provinces
"n'oseraien pas". Il y a des exceptions évidentes
topiques, la Cour Supérieure les interprétera
ainsi. Il n'est pas nécessaire pour cela d'une
clause définitive. *meilleur* !